

Comité français de la Pharmacopée - Plantes médicinales, huiles essentielles et homéopathie

13 oct. 2022

Contenu de la séance

1. Début de la séance

- Introduction

2. Point sur les déclarations publiques d'intérêts - *Information*

3. Dossiers à examiner en séance

- Inscription des plantes sur la liste des Plantes médicinales de la Pharmacopée française -*Pour discussion*
 - Morinda officinalis (racine)
 - Pentanema montanum (anciennement Inula montana) (feuille, fleur, partie aérienne)
 - Bremaria landia (feuille, écorce de tige)
 - Scrophularia (racine)
- Programme de travail - *Adoption*
 - Délibération membres CFP et ANSM

4. Dossiers à examiner en séance : Pharmacopée Européenne -*Pour discussion*

- En présence de l'expert français, partie prenante, dans le groupe européen de Phytochimie (13A, 13B)
- Monographies en enquête publique Pharmeuropa 34.3 (juillet 2022)
 - Grindelia
 - Rose (fleur)
 - Erysimum
 - Rhodiola (racine et rhizome)
 - Plantain lancéolé (feuille)
- Délibération membres CFP et ANSM - *Pour avis*

5. Pharmacopée Française : dossiers à examiner en séance -*Pour discussion*

- Retour des sous-groupes de travail sur les commentaires reçus après enquête publique des trois monographies
 - Mélanges d'huiles essentielles destinés à la voie orale pour préparations officielles
 - Mélanges d'huiles essentielles destinés à une application cutanée pour préparations officielles
 - Mélanges d'huiles essentielles destinés à l'inhalation pour préparations officielles
- Délibération membres CFP et ANSM - *Adoption*

Consultez la composition du

+ [Comité](#)

+ [Consultez les séances précédentes](#)

● Documents liés

- + Ordre du jour
- + Compte rendu